



ASSOCIATION VENDEE SECURITE COURSE

Une équipe de motards au service des coureurs



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Président :

M. LE LANN Bruno : bruno@vendee-securite-course.fr

Vice-Président et Coordinateur :

M. GABORIEAU Fabrice : 07 84 98 16 92

Adresse pour envoi demande de devis

VENDEE SECURITE COURSE

Chez M. Fabrice GABORIEAU

5 rue Mathevet 85310 ST FLORENT DES BOIS

Où : contact@vendee-securite-course.fr

DEMANDE DE DEVIS

I. Contact de l'épreuve sportive

Club organisateur :
Nom / Prénom du responsable :
Adresse :
Code postal – ville :
Téléphone fixe : Tél portable :

E-mail de contact :

II. Événement sportif :

Type d'événement :
Nom de l'événement :
Nombre de jours : (*établir une demande par jour de course et par épreuve*)
Date de l'épreuve :
Lieu de départ : Lieu d'arrivée :
Heure de départ : Heure d'arrivée :

Distance de l'épreuve en km :

III. Nombre de motos :

Moto sécurité drapeau jaune :
Moto info :
Moto régulateur :
Moto ardoisier : **Vous devez obligatoirement avoir votre ardoisier**
Moto arbitre / commissaire :
Moto presse (préciser photo/cameraman) : **NOM** :
Moto invité :
Moto dépannage : (*VSC ne possède pas de motos de porte-roues*)
Nombre total de motos demandées : (*NB : les passagers motos doivent amener leur propre casque*)

IV. Divers :

Repas ou collation offerts par l'organisateur pour les motards : avant l'épreuve : OUI NON
après l'épreuve : OUI NON

Fait à le

Signature du responsable

Veiller à bien remplir votre demande de devis afin, de n'avoir aucune ambiguïté par la suite. Un devis sera transmis à l'adresse indiquée ci-dessus sous 8 jours (par mail ou voie postale) et vous indiquera le nom du responsable-course de VSC (celui-ci sera votre interlocuteur privilégié).

ATTENTION

Votre engagement « devis signé » devra nous parvenir au moins un mois avant la date de l'épreuve. L'association se voit le droit de refuser le portage de mineurs, de non titulaire d'un licence FFC, de photographes non professionnels ou toute personne qui pourrait, d'une façon ou d'une autre, porter atteinte à l'intégrité de l'association ou du motard.